

16ème législature

Question N° : 472	De M. Tematai Le Gayic (Gauche démocrate et républicaine - NUPES - Polynésie Française)	Question orale sans débat
Ministère interrogé > Éducation nationale et jeunesse		Ministère attributaire > Éducation nationale et jeunesse
Rubrique >outre-mer	Tête d'analyse >Reconnaissance des bourses du territoire de la Polynésie française	Analyse > Reconnaissance des bourses du territoire de la Polynésie française.
Question publiée au JO le : 09/01/2024 Question retirée le : 30/01/2024 ()		

Texte de la question

M. Tematai Le Gayic attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur la nécessité de reconnaître les bourses du territoire de la Polynésie française au même titre que les bourses de l'État français afin que les étudiants bénéficiaires du territoire puissent bénéficier des mêmes avantages.